

# POINTS DE NON CONFIRMATION

Les points de non confirmation ont été définis le 10 novembre 1985, par la commission de zootechnie de la S.C.C., en plein accord avec le Club de race.

Seuls, ces points rédhibitoires pouvant être présentés par des sujets de la race sont cause de la non confirmation :

## **TYPE GENERAL :**

Manque de type

Taille inférieure à 0,79 cm pour les mâles  
0,71 cm pour les femelles.

Œil clair et hagard.

Tour des yeux, lèvres, truffe autres que noir.

## **ROBE :**

De couleur autre que celles énoncées dans le standard.

Les tâches blanches sont admises :

- à l'extrémité du fouet
- à la partie inférieure de la poitrine
- au poitrail
- sous l'encolure
- aux extrémités des membres, sans toutefois dépasser les carpes et/ou les tarses.

**ANOMALIES :**

- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Monorchidie, cryptorchidie.
- Testicules insuffisamment développés, l'un plus petit que l'autre (moins des 2/3).
- Manque de plus de trois dents ou de deux PM4 et toute autre dent. Manque d'une canine (sauf accident)

**CARACTERE :**

- Peureux et agressif.

